

# Le DGS « in-con-tour-nable »

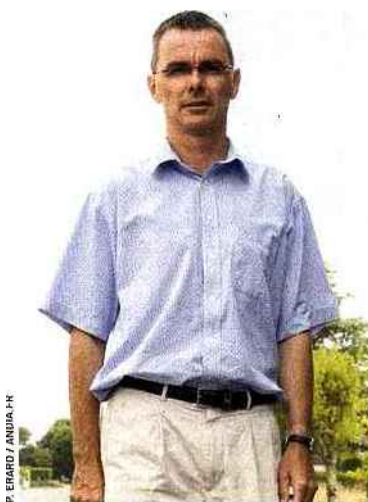
**C**onsultant formateur et ancien territorial, Jean-Pierre Marc s'interroge sur l'évolution du profil du directeur général des services (DGS) de demain.

## Pourquoi vous intéressez-vous à la fonction de DGS ?

La fonction de DGS est centrale dans une collectivité et soulève de nombreuses questions. La première est de savoir comment cette responsabilité va évoluer. Cela peut sembler incroyable, mais, en observant ce qu'il se passe à l'étranger et selon certains élus, ce seraient eux-mêmes ou leur cabinet qui piloteraient les administrations. Font-ils aussi bien ? Cela reste à voir !

## Selon vous, comment cette fonction évoluera-t-elle ?

Ce qui est sûr, c'est que l'environnement des DGS restera mouvant. La décentralisation a ouvert la voie, et l'intercommunalité a constitué une autre révolution. Si, demain, le gouvernement va plus loin dans la régulation administrative, cette ins-



P. ERARD / ANDIA.FR

**Jean-Pierre Marc, consultant formateur, souligne la mutation de l'environnement des DGS.**

tabilité sera accrue. Mais je ne pense pas pour autant que la fonction soit appelée à disparaître.

## Vous avez, cependant, noté certaines tendances...

Oui. D'abord, on s'est longtemps demandé si nous n'allions pas vers un « spoil system ». Mais nous y sommes ! Des statistiques sur les

dernières élections devraient le confirmer. Autre constat : le poids croissant des cabinets dans des villes de plus en plus petites. Enfin, la professionnalisation des élus : ce sont des gestionnaires de plus en plus compétents, au point que certains voudraient endosser la fonction de DGS, comme cela se fait dans certaines villes d'Allemagne.

## Vous avez été DGS jusqu'en 2001. Comment la fonction a-t-elle évolué depuis ?

Elle a connu des changements positifs, comme une professionnalisation accrue ou une meilleure reconnaissance statutaire. Cependant, elle souffre aujourd'hui d'une plus grande précarité.

## Regrettez-vous votre choix ?

Non. Je conseille d'anciens collègues et en forme de futurs. Un DGS peut faire carrière ailleurs que dans la territoriale. Ce qui me manque, c'est le travail avec les élus, sur des politiques à long terme.

Propos recueillis par Bruno Leprat